

Les interventions culturales hivernales

Les points clef d'un désherbage mécanique réussi en agriculture biologique : Intervenir par temps sec (une pluie avant le passage engendre un risque de lissage du sol et un mauvais arrachement des herbes (après elle favorise la repousse) ; Veiller à ce que le sol soit ressuyé (ni trop sec, ni gorgé d'eau).

Quels outils choisir pour vos travaux ?

Si la grande majorité des agriculteurs est équipée de **herse étrille**, cet outil ne peut être utilisé qu'à partir du stade 3-4 feuilles sur les céréales à port dressé (ex : blé aérobic), par contre sur les cultures avec variétés à port rampant (Renan), il



est préférable d'attendre la sortie de la 1er talle et d'intervenir prudemment.

La houe rotative : Cet outil, passé à plus de 12 km/h, pique puis projette en l'air par rotation de ses roues étoilées, des petites mottes de terre qui finissent de se fragmenter en retombant au sol.

Les petits « cheveux, filaments blancs » de graminées ou de dicots accrochés aux mottes sont ainsi détruits.

On évalue de 60 à 85 % l'efficacité de l'outil, passé 2 fois en sens inverse en période de vent d'autan et de beau temps avec un intervalle suffisant entre les 2 traitements mécaniques (4 à 6 heures).

Dans les 15 jours suivants, en cas de battance survenue sur les sols, l'outil pourra être utilisé à nouveau. Puis la herse étrille interviendra (comme précisé ci-dessus) seulement à partir de la 4^{ème} feuille étalée.

Quels réglages sur ces désherbeurs mécaniques ?

Houe rotative :

Seule la pression réglable des ressorts influera sur la pénétration des doigts des roues étoilées dans le sol. Il est important de s'assurer de la fragmentation de 100 % de la surface du sol. Dans le cas inverse, vérifier l'écartement entre les roues étoilées (9 cm en moyenne), augmenter la compression des ressorts jus-

qu'à l'obtention d'une pénétration intégrale. Sous les passages des roues la pression des ressorts sera toujours maximale.

Attention certaines machines (roues acier) ne sont pas toujours équipées de ressort de tarage. En situation d'investissement (sauf en sol sableux ou humifères) orientez-vous vers des machines à ressort de tension.

Herse étrille :

A partir du début tallage, la herse étrille prend le relais de la houe rotative sauf en sol battu, où elle continuera les désherbages hivernaux.

A noter que derrière un passage d'écroûteuse, l'utilisation d'une herse étrille peu agressive, permet d'arriver à 90 % d'efficacité, mais surtout per-

met de respecter beaucoup plus les densités des cultures (moins de recouvrement – moins d'arrachage).

Comme pour les houes rotatives, plusieurs marques proposent des outils qui diffèrent par les capacités de réglage et la rigidité des dents. En général, les diamètres sont de 7 mm et les longueurs de 430 à 470 mm pour les dents.

| MARQUES | STADE DE LA CULTURE | | | |
|---------------|--|--------------------|--------------------|-----------------------------------|
| | Passage à l'aveugle avant levée | 2 feuilles étalées | 3 feuilles | 4 feuilles |
| HATZENBICHLER | Contrôle de la profondeur par les roues des jauge | | | Utilisation de la herse arrière |
| HATZENBICHLER | Agressivité de la tension à 30 % et plus sous la roue | Agressivité à 50 % | Agressivité à 75 % | Agressivité à 100 % sur sol battu |
| PIETRO - MORO | Vitesse 15 km/h | Vitesse 15 km/h | Vitesse 15-18 km/h | Vitesse 18 km/h |
| SPEEDO | | | | |
| HYETER | Pas de réglage de tension des roues étoilées, préférer les doubles ressorts fixes. | | | |
| CARRE | Vitesse 15-18 km/h | Vitesse 15 km/h | Vitesse 18 km/h | Vitesse 20 km/h |



| MARQUE | STADE DE LA CULTURE CEREALIERE | | | | | | | |
|----------------|--|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|--|
| | 3 feuilles | 4 feuilles | 1 talle | Fin tallage | Redressement | 1 noeud | 2 noeuds | |
| CARRE | A* : 3 V* : 4 | A : 4 V : 5 | A : 5 V : 6 | A : max V : 7 | A : max V : 8 | Max V : 8 | Max V : 8 | |
| HATZENBICHLER | A : 2 V : 4 | A : 3 V : 5 | A : 4 V : 6 | A : 5 V : 7 | A : 6 V : 8 | A : 7 V : 8 | A : 7/9 V : 8 | |
| PICHON | A : 1à2 V : 4 | A : 1à2 V : 5 | A : 3 V : 6 | A : 4 V : 7 | A : 5 V : 8 | A : 5=max V : 9 | A max V : 8 | |
| EINBOECK | | A : 1 V : 4 | A : 1à2 V : 5 | A : 3 V : 6 | A : 4 V : 7 | A : 5=max V : 8 | A max V : 8 | |
| FAZA | | A : 1 V : 4 | A : 2 V : 5 | A : 3 V : 6 | A : 4 V : 7 | A : 5=max V : 8 | A max V : 8 | |
| QUIVOGNE | | A : 1 V : 3 | A : 2 V : 3 | A : 3 V : 4 | A : 4 V : 5 | A : 5=max V : 8 | A max V : 8 | |
| Autres marques | <ul style="list-style-type: none"> L'agressivité (inclinaison des dents) est à régler selon la résistance à la pénétration dans le sol c'est-à-dire selon sa compacité. Attention en sol battu une forte agressivité de la herse arrache beaucoup de pieds ou les recouvre, même si elle paraît indispensable. Dans ce cas choisissez un écroûtage préalable. L'augmentation de la vitesse augmente l'agressivité du travail par la violence des impacts sur la plante. Plus l'agressivité sera élevée, aux stades jeunes, plus faible sera la vitesse. | | | | | | | |

* A : agressivité – V : vitesse en km/h

L'association judicieuse **houe rotative – herse étrille**, permet aujourd'hui, lorsque la météo est favorable, de gérer efficacement et de contrôler les adventices des cultures en période hivernale.

Le coût d'utilisation varie de 5 à 8 €/ha par passage selon la dimension de l'outil :

- 8 € pour une écroûteuse de 3/4 m et une herse étrille de 6/8 m
- 5 € pour une écroûteuse de 6 m et une herse étrille de 12 m.

Agriculture biologique et Certiphyto

Dans le cadre d'écophyto 2018, tout agriculteur appliquant des produits phytosanitaires devra obtenir son Certiphyto pour continuer à protéger ses cultures. **Cette obligation concerne également les producteurs bio, même s'ils n'interviennent que ponctuellement et avec une gamme de produits limitée.**

Issu des décisions du Grenelle de l'environnement, le Certiphyto est un diplôme que tout utilisateur de produits phytosanitaires devra obligatoirement avoir à partir du 20 octobre 2014. Les producteurs bio ne sont pas en reste : dès qu'ils utilisent un produit bio pour protéger leurs cultures, ils devront également avoir leur Certiphyto

Certains produits phytosanitaires, d'origine naturelle, sont autorisés par le cahier des charges bio.

Il s'agit de produits détenant une Autorisation de Mise sur le Marché ou AMM.

Tout agriculteur qui utilise ces produits (exemple : ferramol, produits à base de cuivre, ou de Bacillus thuringiensis, sluxx, etc.) devra détenir le certificat individuel Certiphyto au plus tard le 1^{er} octobre 2014.

Prochaine session de formation plan écophyto grandes cultures en agriculture biologique les 23 et 30 janvier 2014.

L'Agriculture Biologique vous intéresse, la Chambre d'Agriculture du Gers met en oeuvre des moyens pour vous aider à mûrir votre pré-projet, votre projet d'installation, de conversion partielle ou totale de votre ferme

- Accueil, échange, discussion, première visite, décodage du pré-projet
- Conseil personnalisé avec diagnostic, prévisionnel économique, dossier administratif, visite de l'exploitation : le contenu est défini au départ et modulable selon les cas.
- Aide et conseil à l'élaboration des dossiers d'aides aux équipements (PVE et Conseil Régional)
- Accompagnement bio des jeunes agriculteurs dans le cadre du PIDIL
- Accompagnement des éleveurs bio avec la Maison de l'Élevage
- Audit de ferme bio en situation de réorientation, de réflexion, d'évaluation, de développement.
- Démonstrations techniques tout au long de l'année
- **Accompagnement lors des démarches administratives : dossier PAC et projet de conversion.**

Prochaine session de formation à l'agriculture biologique, les 13, 21, 28 janvier et 12 février 2014.

Pour toute demande sur les sessions de formation ou pour plus d'informations techniques et économiques, rendez-vous sur le site internet de la Chambre d'Agriculture du Gers : Rubrique/nos conseils/Agriculture biologique/bulletin d'info ou par téléphone au 05.62.61.77.13

